

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

51e Circonscription de la Seine

Electrices, Electeurs,

Nous présentons à vos suffrages

Pierre TABANOU

Maire Adjoint de L'HAY-LES-ROSES

Suppléant : **Antoine LASTRAJOLI**

Pierre TABANOU est un démocrate et un socialiste, c'est-à-dire un homme épris de liberté, de justice et de progrès.

- **C'EST UN HOMME JEUNE,**
  qui aime les jeunes et qui le prouve. A la Mairie de L'Hay-les-Roses, au Foyer des Jeunes, au Foyer du Club sportif, à la Salle de Judo, au Gymnase municipal, sur le Stade, les Jeunes et les Sportifs SONT CHEZ EUX.

- **C'EST UN HOMME NOUVEAU,**
  fidèle à un idéal et non à un homme, qui n'oublie rien des luttes menées, des libertés conquises et défendues, des progrès réalisés par ses aînés.
  Mais il sait aussi que la démocratie doit se transformer, se rénover et s'adapter. Comme vous, il souhaite l'instauration d'un régime authentiquement démocratique dans lequel les institutions garantiraient la stabilité et la continuité de la République.

- **C'EST UN HOMME D'ACTION,**
  qui demande à être jugé sur ses actes. Elu municipal depuis 1956, il a pu contribuer, au sein de la Municipalité de L'Hay-les-Roses, aux réalisations concrètes qui ont permis l'équipement, l'embellissement de la commune et l'épanouissement d'une jeunesse qui demeure notre espoir.

Pour donner à la 51e Circonscription le représentant

ACTIF - JEUNE - DYNAMIQUE dont elle a besoin

Votez Pierre TABANOU

Sous le parrainage de

L'HAY-LES-ROSES : J.M. DUCROT, Maire - T. BERNARDI, Maire adjoint - C. DOLLADILLE, Conseiller municipal, Inspecteur principal de l'Enseignement technique - Dominique ALAGUERATEGUY, Dirigeant sportif - H. BLUTTE, Directeur d'école honoraire - F. MOSCHETTI, rapatrié d'Algérie, ex-Secrétaire fédéral du P.S.U. d'Alger.

CHOISY-LE-ROI : VIMEUX, Directeur honoraire de l'Enseignement, Membre du Parti radical - VERGNOUX, Préparateur en pharmacie - MARCHAND, Syndicaliste, retraité de la Compagnie des Eaux - ATLAN, Instituteur, rapatrié d'Algérie.

CHEVILLY-LARUE : C. TATIN, Conseiller municipal - J. TRAPPIER (Air France) - Mme TRAPPIER, Institutrice - H. PRADAL - M. BOURTIAUD - C. DUCAMIN.

FRESNES : J. RABEC, ancien F.F.L., Membre de la F.O.P.A.C. - CAVILLON, ancien Maire adjoint.

Et les sections locales du Parti Socialiste S.F.I.O. de :
CHOISY-LE-ROI, CHEVILLY-LARUE, FRESNES, ORLY, THIAIS, L'HAY-LES-ROSES.

Le Parti Socialiste S.F.I.O. vous propose

Un programme

Un Gouvernement

Une Législature

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

- **que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée ;**
- **que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.**

Notre programme

Gouvernement de législature : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

Equilibre des pouvoirs : Le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

Objectivité de l'Information : Garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

Plan social lié au plan économique : Rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

Démocratisation de l'Enseignement : Pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

Augmentation des crédits pour la jeunesse : Education physique, sports et loisirs populaires.

Construction Européenne : Création d'une Europe politique unie.

Présence active de la France : aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

Engagement solennel : entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens, qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Vu, le Candidat :